



**HAL**  
open science

## La refondation de la droite française à l'issue des élections 2002

Florence Haegel

► **To cite this version:**

Florence Haegel. La refondation de la droite française à l'issue des élections 2002. Quaderni della Fondazione Adriano Olivetti, 2004, pp.79 - 93. hal-03462315

**HAL Id: hal-03462315**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03462315>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Florence Haegel\**

## **LA REFONDATION DE DROITE FRANÇAISE A L'ISSUE DES ELECTIONS 2002**

Le cycle électoral 2002, constitué par l'élection présidentielle de mai et les élections législatives de juin, a non seulement permis le retour de la droite française au gouvernement mais a été l'occasion d'une transformation du système partisan par l'unification dans l'UMP d'un ensemble de composantes qui jusqu'à présent manifestaient la forte fragmentation de la droite en France. Le 23 avril 2002, au surlendemain du premier tour de l'élection présidentielle, un nouveau parti l'UMP<sup>1</sup> est créé, il rassemble les formations constitutives de la droite modérée, à l'exception d'une partie de l'UDF autour de François Bayrou.

Si face au traumatisme qu'a constitué la qualification de Jean-Marie Le Pen au premier tour, la réponse inscrite dans la culture politique de gauche a été la manifestation (manifestations toutefois paradoxales puisqu'elles invitaient non seulement à voter mais à voter pour Jacques Chirac), la réponse de droite a constitué dans une refondation partisane. Dans la logique des institutions de la Cinquième République dans leur variante pompidolienne, la crise a voulu être

\* Directrice de recherche au CEVIPOF (Science-po/CNRS).

<sup>1</sup> La sigle a d'abord signifié «Union Pour la Majorité Présidentielle» puis après le congrès de novembre 2002, «Union Pour un Mouvement Populaire».

résolue par la création d'un nouveau parti investi d'un rôle défensif. Mais alors que dans les premières années de la Cinquième, il s'agissait de défendre les institutions, en 2002, il était question de défendre la communauté politique celle qu'incarnaient "les républicains" contre l'extrême droite.

Les élections de 2002 ouvrent pour la droite française un nouveau cycle. Celui-ci est marqué par le retour au gouvernement<sup>2</sup> et par l'achèvement d'un cycle de fragmentation. Pour analyser cette situation, deux éléments seront ici considérés: les conditions de ce retour au gouvernement et précisément l'examen de l'assise électorale de Jacques Chirac et de la droite gouvernementale, les logiques institutionnelles, idéologiques et organisationnelles de l'unification.

### *Les conditions du retour au gouvernement*

L'arrivée de la droite au gouvernement s'est faite dans des conditions électorales contrastées. Comme l'ont signalé beaucoup de commentateurs, le premier tour, le second tour de l'élection présidentielle et les élections législatives donnent à voir des logiques différentes et fixent des attentes contradictoires<sup>3</sup>.

La première incertitude porte sur l'évaluation de la position de Jacques Chirac à l'issue de ce cycle électoral. Est-il en position de force ou de faiblesse? Le

<sup>2</sup> Ce retour au gouvernement s'effectue dans des conditions confortables d'un point de vue institutionnel : la réduction du mandat présidentiel éloigne la perspective d'une cohabitation, le succès aux législatives assure une large majorité au Président de la République.

faible score du président sortant au premier tour lui confère une faible légitimité mais les résultats des élections législatives lui fournissent une forte assise parlementaire. De même, une tension existe entre l'élection de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle comme chef-de file du camp des défenseurs de la République contre l'extrême droite et le succès de son parti comme incarnation d'une droite tout à fait classique aux élections législatives.

A l'occasion de cette quatrième candidature à l'élection présidentielle (Jacques Chirac a été candidat à toutes les élections présidentielles depuis 1981), le score du président sortant se situe à un niveau bas (Tableau 1). Il recueille sur son nom: 19, 5 % des suffrages (5 386 000 suffrages) moins qu'en 1995 ou en 1988.

Tableau 1 - Les résultats de Jacques Chirac aux élections présidentielles de 1981, 1988, 1995, 2002

	1981	1988	1995	2002
% exprimés	18	20	20,5	19,5
Nombre de voix	5 138 569	5 884 000	6 098 000	5 386 000

A l'instar de Lionel Jospin affaibli par la multiplication des candidatures à gauche, le piètre score de Jacques Chirac au premier tour pourrait être mis sur le compte de l'éparpillement des candidatures au sein de la droite modérée. L'interprétation est plausible car l'élection présidentielle de 2002 illustre bien

<sup>3</sup> Voir sur ces questions, Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote du tous les refus*, Presses de Sciences-po, Paris 2003.

l'aboutissement d'un cycle de fragmentation et de présidentialisation des partis de droite.

De 1995 à 2002, divers signes témoignent de cette fragmentation de la droite modérée. La hausse des candidatures divers-droite en est un: durant cette période, on voit se multiplier à droite les candidatures dissidentes, autrement dit se situant en dehors des investitures communes officielles décidées par l'UDF et du RPR à l'occasion de chaque élection législative (cf supra). Ainsi lors des élections législatives de 1978, 414 candidats se présentent sous l'étiquette divers-droite, ils sont 479 en 1993 et 945 en 1997. Mais la fragmentation partisane à droite se donne également à voir dans le nombre de scissions qui sont intervenues dans les années précédant l'élection:

- scission au sein de l'UDF avec l'autonomisation en 1998 de la composante libérale Démocratie Libérale (DL);
- scission, toujours au sein de l'UDF, à la suite des élections régionales de 1998 des partisans d'une alliance au niveau régional avec l'extrême droite. Ainsi, derrière Charles Millon implanté dans la région Rhône-Alpes, une formation intitulée «La Droite» est créée;
- scission enfin des courants réticents à l'intégration européenne aussi bien à l'UDF (départ de Philippe de Villiers) qu'au RPR (défection de Charles Pasqua) et fondation du RPF qui incarne avec succès le courant souverainiste à l'élection européenne de 1999.

Parallèlement à cette fragmentation partisane, s'observe une présidentialisation des formations de droite (le même mouvement est repérable à gauche).

Toutes les formations – y compris les plus petites – entrent dans la logique présidentielle et présentent un candidat au premier tour. De surcroît, ces candidats – alors que ce n’était pas le cas précédemment – sont de plus en plus souvent sélectionnés à l’intérieur du parti par le vote des adhérents. Ainsi en 2002, cinq candidats se revendiquent de la droite dite modérée. Trois s’appuient sur des partis: Jacques Chirac, président sortant, Alain Madelin candidat de DL, François Bayrou, candidat de l’UDF, deux se situent en marge des structures partisans: Corine Lepage représentant les thèmes écologistes et Christine Boutin incarnant un courant traditionaliste et catholique.

Pourtant, si l’on peut légitimement expliquer la non qualification de Lionel Jospin au second tour de l’élection présidentielle par la multiplication des candidatures à gauche<sup>4</sup>, l’explication ne vaut pas de la même façon pour expliquer le faible score de Jacques Chirac au premier tour. Pour lui, la question est moins celle de la répartition des voix au sein de la droite modérée que celle du rétrécissement de son score global face à la concurrence du Front national (Tableau 2).

Tableau 2 - Evolution du score de la droite aux premiers tours des élections présidentielles depuis 1974

	1974	1981	1988	1995	2002
--	------	------	------	------	------

<sup>4</sup> Jérôme Jaffré, *Comprendre l’élimination de Lionel Jospin*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, cit. pp. 223-249.

% exprimés	52, 2	49	36	44	33
------------	-------	----	----	----	----

On peut même aller plus loin dans la démonstration est considérer qu'à la différence de Lionel Jospin, Jacques Chirac a plutôt bien réussi à mobiliser ses sympathisants et plus largement son camp au premier tour de l'élection présidentielle. Le problème est que son camp s'est rétréci.

Si l'on considère sa capacité à rassembler ses sympathisants (Tableau 3), Jacques Chirac fait mieux que son rival socialiste: 65% des personnes se déclarant proches du RPR ont voté pour lui dès le premier tour alors que 56% des sympathisants socialistes voté pour Lionel Jospin au premier tour. Certes, cette indice de conformité entre proximité partisane et vote est nettement meilleur à l'extrême gauche ou à l'extrême droite, mais comparé aux autres candidats des partis gouvernementaux, la performance de Jacques Chirac n'est pas mauvaise.

Tableau 3 - La conformité entre la proximité partisane et le vote au premier tour de l'élection présidentielle

% des sympathisants d'un parti politique qui ont voté pour le candidat de leur parti

	Candidat trotskiste	Candidat communiste	Candidat socialiste	Candidat écolo	Candidat UDF	Candidat RPR	Candidat FN
ExtG	71						

PC		59					
PS			56				
Verts				46			
UDF					45		
RPR						65	
FN							81

Enquête PEF, CEVIPOF/CIDSP/ CECOP, 2002, vague 2 post-présidentielle.

S'agissant de la mobilisation de son camp, le même constat peut être fait (Tableau 4). Compte-tenu de la concurrence à laquelle il était confronté, Jacques Chirac a plutôt réussi à fédérer son camp et à asseoir son hégémonie sur la droite modérée. Il représente à lui seul 58% de l'ensemble des voix de la droite modérée mieux que dans toutes les élections présidentielles auxquelles il avait participé auparavant..

Tableau 4 - Poids du score de Jacques Chirac dans l'ensemble des suffrages de la droite modérée

1981	1988	1995	2002
37%	54%	47%	58%



A l'issue des élections législatives, le président dispose d'une forte assise institutionnelle. En effet, l'UMP, mise sur rail pour fournir une majorité parlementaire, recueille 33% des suffrages au premier tour des législatives (14 points au dessus du score de Jacques Chirac). Elle se trouve en position largement dominante à l'Assemblée nationale: son groupe parlementaire occupe une position hégémonique avec 465 députés inscrits ou apparentés sur 577. Au sein de l'UMP, c'est l'ex-RPR qui domine: Plus de la moitié (55%) des députés de l'UMP sont originaires de l'ex-RPR, 21% viennent de l'UDF, 16% de DL.

Le contraste entre les résultats présidentielles et législatives se manifeste également par la différence des soutiens idéologiques dont bénéficie Jacques Chirac. Une enquête par panel mise en place à l'occasion des élections 2002 fournit des indications sur l'origine de cet électorat: 44% de ses électeurs proviennent de la droite modérée, 20% sont des abstentionnistes du premier tour, 36% viennent de la gauche. Du point de vue tant idéologique que politique, cet électorat est donc très diversifié<sup>5</sup>. A l'inverse, aux élections législatives dans une logique de (re) bi-polarisation, se reconstitue un électorat classiquement de droite: l'électorat de l'UMP aux élections législatives retrouve les structures sociologique et idéologique d'un électorat conservateur. L'examen des résultats du cycle électoral permet de comprendre les conditions de l'unification de la droite: au premier tour, le faible score de Jacques Chirac s'explique par le rétrécissement de l'audience de la droite mais se fonde sur sa

<sup>5</sup> Jean Chiche, Elisabeth Dupoirer, *De Chirac à l'UMP: mutations et reconquête*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, cit., pp.161-197.

relative bonne capacité à rassembler son camp, signe d'un rétablissement de son autorité sur celui-ci. Le caractère exceptionnel du deuxième tour lui confère une légitimité que le premier tour ne lui permettait pas d'envisager et le succès de l'UMP aux élections législatives lui assure non seulement une assise parlementaire mais les gages d'une prospérité financière (son succès électoral lui assure une dotation financière annuelle de 30 millions d'euros).

### *Les logiques de la création de l'ump<sup>6</sup>*

Trois types de logiques sont à l'œuvre dans le processus d'unification de la droite. La première est d'ordre institutionnel puisque l'UMP prend sa source dans la double nature présidentielle et parlementaire de la Cinquième République; la deuxième est idéologique puisque l'unification partisane résulte de l'affaiblissement des clivages idéologiques au sein de la droite; la troisième est organisationnelle dans la mesure où la création de l'UMP s'apparente à une fusion et pose donc la question du partage des postes et de l'organisation du pluralisme.

### *La logique institutionnelle*

Pour comprendre, la genèse d'un parti unique à droite, il est nécessaire de partir des contraintes institutionnelles du régime semi-présidentiel. La

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir Florence Haegel, *Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002*, in «Revue française de science politique», 52(5-6), octobre-décembre 2002, pp.561-576.

Cinquième République met, on le sait, en œuvre deux logiques, l'une présidentielle et l'autre parlementaire. Ces deux logiques sont hiérarchisées puisque la logique présidentielle s'impose comme décisive; mais elles ne sont que partiellement connectées. Le décalage entre elles se donne, en particulier, à voir dans les systèmes de coopération (ou de non coopération) mis en place à droite à l'échelon législatif et présidentiel.

A l'échelon législatif, existent depuis 1981 de cartels électoraux impliquant les deux formations qui dominent la droite modérée, le RPR et l'UDF. Ces cartels électoraux ont pour objectif de présenter le maximum de candidatures communes dans les circonscriptions législatives. La pratique de ces cartels implique un certain degré de professionnalisation visible dans la spécialisation des tâches. Dans la perspective de chaque élection, une commission d'investiture électorale était mise en place, elle incluait des représentants des formations membres du cartel. Au fil du temps, des professionnels de ce type de négociation ont émergés et régulièrement une même petite équipe se retrouvait afin de négocier et de dégager un accord sur les candidatures communes. L'institutionnalisation de ces pratiques se marquait également par l'établissement progressif de principes de négociation. La règle principale était celle de la prime aux sortants. Dans chaque circonscription, la reconduction des élus sortants était systématiquement privilégiée. L'autre règle régulièrement évoquée était celle du droit de suite: l'idée était de maintenir la tendance politique de chaque circonscription par-delà les changements de personnes. Ce dispositif tributaire du scrutin uninominal à deux tours est

caractéristique des systèmes politiques fortement notabilisés. Il tendait à entretenir le statu-quo et contribuait à maintenir un rapport de forces équilibré entre les deux composantes de la droite modérée. De plus, l'existence de candidatures communes dans la plupart des circonscriptions législatives alimentait un rapprochement des formations aux yeux des électeurs, ceux-ci se sont peu à peu habitués à voter pour un candidat d'union de la droite et se trouvaient, dès lors, bien disposés à engager plus avant le processus d'unification.

A l'échelon présidentiel, la situation s'avérait totalement différente. Pour organiser la compétition présidentielle n'existait que des règles normatives<sup>7</sup>, un code de bonne conduite était, en effet, évoqué, mais aucun véritable système de coopération n'existait. Bien au contraire, la compétition était largement ouverte et flottante. Le système de transactions qu'elle engageait n'était guère lisible ne s'inscrivant que partiellement dans le cadre partisan.

L'échec présidentiel en 1988 a mis sur l'agenda la nécessité de trouver un moyen d'organiser la concurrence présidentielle à droite. Dès lors, se présentaient deux types d'options pour rénover la droite. La première option reposait sur l'idée que l'unification devait s'appuyer sur ce qui marche, c'est-à-dire la coopération législative. Des tentatives ont successivement vu le jour allant de la création d'un groupe inter-parlementaire à de structures communes plus ou moins solides (confédérative ou organique). La deuxième option partait du constat selon lequel la conquête du poste présidentiel est le point central du système politique de la Cinquième République et qu'il faut

donc commencer par là en organisant la sélection d'un candidat présidentiel commun à la droite. Dans cette perspective un projet de "primaires à la française" porté par Charles Pasqua fut longuement discuté de 1988 à 1994.

La création de l'UMP se situe au croisement de ces deux logiques. La nouvelle organisation s'est construite à partir de l'armature que constitue le système de coopération législative et contre les états-majors partisans. Mais le ressort est présidentiel puisque l'unification de la droite s'est appuyée sur la dynamique et l'institution présidentielles. L'embryon du parti unique a été mis sur les rails autour de la candidatures de Jacques Chirac à sa ré-élection, l'unification a été cimentée par la remise de soi à une personnalité selon un modèle de construction de l'autorité politique traditionnel à droite.

Mais, aujourd'hui, la question épineuse de la sélection d'un candidat à l'élection présidentielle n'est pas tranchée, elle n'est même pas évoquée dans les statuts. Tant que cette épreuve, décisive dans l'institutionnalisation de ce nouveau parti, ne sera pas franchie, il sera difficile de considérer qu'un nouveau parti a durablement été mis en place. Pourtant l'UMP, telle qu'elle existe actuellement, ne peut être assimilée à un simple cartel électoral. La création d'un groupe parlementaire unique et la centralisation de la dotation publique sont les deux éléments, liés d'ailleurs l'un à l'autre, qui différencient cette organisation des habituels cartels. En effet, jusqu'à présent les cartels avaient pour objectifs de fabriquer des candidatures communes; une fois élus, les députés se répartissaient dans des groupes parlementaires distincts. La pression exercée sur les candidats de droite à la veille des élections législatives

7. Frederick-George Bailey, *Les règles du jeu politique. Etude anthropologique*, PUF, Paris 1971.

de 2002 pour qu'ils prennent l'engagement de s'inscrire dans le même groupe parlementaire (le terme du contrat était: «vous serez investi si vous vous engagez à vous inscrire dans le groupe UMP») marque la différence. Cette décision a eu immédiatement des conséquences financières lourdes puisque la dotation publique a alors été attribuée à l'UMP: la fusion est passée par la centralisation financière.

### *La logique idéologique*

Pour justifier la nécessité d'unifier les droites françaises, l'argument était qu'il n'existait plus de différences idéologiques entre elles ou, plus précisément, que les différences idéologiques qui persistaient ne correspondaient plus aux frontières des organisations partisans<sup>8</sup>.

Le rapprochement idéologique peut être daté de 1981 et du passage de la droite à l'opposition. Il s'est principalement manifesté par la mutation, plus ou moins parfaite et plus ou moins difficile, du RPR. On peut considérer que, pour l'essentiel, la mutation néo-libérale est acquise; la mutation européenne demeure elle plus fragile, elle est passée par l'engagement personnel de Jacques Chirac, aux débuts des années quatre-vingt-dix en faveur de l'intégration européenne alors même qu'il défendait une position minoritaire dans son parti.

<sup>8</sup> Jean Chiche, Florence Haegel, Vincent Tiberj, *La fragmentation partisane*, in Grunberg Gérard, Mayer Nonna, Sniderman Paul M., *La démocratie à l'épreuve*, Presses de Sciences-po, Paris 2002, pp.203-237.

Ce mouvement de convergence n'est pas spécifique à la France puisqu'il s'est manifesté à l'échelon européen<sup>9</sup>. Derrière l'unification de la droite française, on peut alors distinguer un mouvement d'eupéanisation. D'ailleurs, le travail symbolique qui a présidé à la fondation de l'UMP témoigne la mobilisation de la référence européenne. Les hésitations sur le choix du nom (l'idée d'appeler à la manière italienne, cette nouvelle organisation «La maison bleue» a d'ailleurs été évoquée!), le choix du qualificatif "populaire", le déroulement du congrès fondateur marqué par la présence de José Maria Aznar, et d'Angela Merkel en sont des signes. On peut alors en quelque sorte considérer que l'UMP consacre la victoire idéologique des libéraux et la victoire organisationnelle des néo-gaullistes. En effet, d'un point de vue idéologique, les traces gaullistes apparaissent seulement dans le domaine des relations internationales encore qu'il ne faudrait pas oublier que les réticences qu'a suscitées la position adoptée par Jacques Chirac sur la question de la guerre en Irak, sont bien plus vives à l'intérieur de l'UMP que les rares positions publiques pourraient le laisser penser. D'un point de vue organisationnel, au contraire, le poids du RPR est décisif: s'il représente plus de la moitié du groupe parlementaire, il domine encore plus nettement «the party on the ground».

<sup>9</sup> Voir Pascal Delwit (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles 2003.

### *La logique organisationnelle*

L'UMP constitue une fusion partisane qui inclut le RPR, DL, une partie de l'UDF, de petites formations issues de la Troisième et Quatrième Républiques (le Parti radical et le CNI) auxquels il faut ajouter les adhésions à titre individuel de membres de formations (le RPF et «La Droite») qui avaient récemment fait scission. La création d'un nouveau parti par fusion suppose le partage des postes, la mise en commune des cultures d'organisation et l'organisation de la pluralité.

Si l'on considère que les partis doivent être étudiés comme des organisations de conquête des postes et de contrôle du recrutement politique, l'analyse doit, dès lors, se centrer sur le contrôle des postes gouvernementaux, celui des candidatures parlementaires, celui enfin des postes partisans. L'examen mené aujourd'hui indique que la création d'un parti unique n'a pas encore bouleversé les pratiques des cartels électoraux. Pour le moment, la procédure de sélection des candidats aux législatives n'est pas inscrite dans les statuts. L'UMP – à la différence du Parti socialiste ou d'autres partis européens – ne prévoit aucune intervention des adhérents (sous la forme d'un vote ou au minimum d'un veto) dans la sélection des candidats législatifs. Sur ce point, la création d'un nouveau parti masque la persistance des vieilles pratiques: une commission d'investiture a été mis en place sans qu'il en soit fait mention dans les statuts, elle est composée des mêmes spécialistes issus des ex-formations rôdés à ce type de négociation.



Le partage des postes à l'intérieur de l'UMP confirme également le maintien des équilibres passés. Pour l'essentiel, la répartition des postes de responsables à l'échelon local s'est faite selon une logique proportionnaliste, c'est-à-dire de partage entre les ex-composantes. Cette logique s'appuie sur un partage territorial: par exemple, dans les département de tradition démocrate-chrétienne, un responsable UDF a été désigné, etc.

Si l'on considère que les partis doivent être analysés comme des institutions productrices de synthèse idéologico-politiques, la fusion pose la question des manières dont se fabrique de l'homogénéité et donc des formes de traitement du pluralisme. Dans le cas de l'UMP, deux solutions ont été évoquées. Une solution aurait été de mettre en place, sur le modèle de la CDU, un mode territorialisé du pluralisme, voire même une forte régionalisation des structures partisans. La solution choisie repose sur l'introduction d'un fonctionnement par tendances, appelées "mouvements", qui pourrait conduire à une structuration idéologique de la pluralité. L'institutionnalisation de tendances est un élément étranger aux cultures partisans de la droite française<sup>10</sup> dans la mesure où les synthèses idéologico-politiques produites par les anciennes formations ne se fondaient pas sur l'expression publique et institutionnalisée de la pluralité. Au RPR, l'expression du pluralisme n'a jamais été légitime. Même si les tendances existaient ici comme ailleurs et même si des changements étaient récemment intervenus, la logique incarnative nourrie de personnalisation de l'autorité, de culte de l'unanimité et d'esprit de

<sup>10</sup> Florence Haegel, Christine Pütz, Nicolas Sauger, *Les transformations dans et par les partis: l'exemple de l'UDF et du RPR*, in Pascal Perrineau (dir.), *Le désenchantement démocratique*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues 2003, pp.175-198.

discipline dominait. L'UDF, à l'inverse, était intrinsèquement fondée sur la pluralité (elle était, à l'origine, une confédération). Si on ne peut toutefois pas considérer qu'elle mettait en œuvre le principe de pluralisme, c'est par manque de publicité de l'expression des différences. Les logiques de compromis non publicisés, les arrangements informels étaient de règle. On comprend, dès lors, que parallèlement à la décision d'introduire un fonctionnement par tendance, se donnent à voir de nombreuses réticences et beaucoup d'incertitudes<sup>11</sup> quant à l'instauration de l'expression publique et institutionnalisée du pluralisme.

A quelle échelle doit-on analyser l'unification de la droite française? En partie à l'échelle européenne dans la mesure où le rapprochement idéologique des composantes de la droite française renvoie à un mouvement commun aux droites européennes. En partie à l'échelle nationale car la genèse d'unification de la droite donne à voir la spécificité des contraintes et des ressources institutionnelles de la Cinquième République, système mixte qui exige que soient connectées la logique présidentielle et la logique parlementaire, mais système qui s'organise autour de la construction d'une autorité présidentielle. Quels vont être les effets de cette transformation sur le système partisan français? D'ores et déjà, on voit se mettre à l'œuvre une stratégie de l'UMP de renforcement la bi-polarisation, son objectif est bien de recréer des clivages qui marquent la différence avec les socialistes. Et l'on peut risquer l'hypothèse qu'à terme, cette unification à droite aura un effet de contagion à gauche. Reste que les cycles partisans sont longs: il aura fallu quatorze ans aux partis

<sup>11</sup> La mise en place des "mouvements" aura lieu au prochain congrès fin 2003.

de droite pour s'unifier après de projets enterrés et des structures éphémères,  
il n'y a aucune raison pour que la refondation de la gauche aille plus vite.